



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Charlotte Perriand

GENECH

Le métier

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion...

Son activité consiste à :

- Préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise ;
- Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement ;
- Organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation du chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) partiellement.

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Charlotte Perriand

Château du Bois

59242 GENECH

Contacter le Directeur Délégué

Tél. : 03.20.64.66.20

Mail : ufa.perriand@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)

Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Etre titulaire d'un CAP des métiers du bois (fabricant, installateur, ébéniste,...) ou avoir suivi une seconde professionnelle dans la filière bois (FBMA, TMA ou Constructeur Bois) ou être titulaire d'un BAC professionnel, général ou technologique de toute spécialité.

Le rythme de l'alternance

2 semaines en centre de formation,
2 semaines en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Les diplômés s'insèrent dans les PME qui fabriquent et installent des menuiseries pour l'habitat individuel et collectif

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS du secteur bois.

Poursuites d'études possibles :

- BTS Agencement de l'environnement architectural
- BTS Aménagement finition
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat



cfa.ac-lille.fr